Image not found or type unknown

Mon bailleur ne rends pas mon depot de garantie apres 2 mois

Par **FlorianRod**, le **08/02/2022** à **20:09**

J'ai été locataire pendant 4 ans dans un appartement avec ma femme. Nous avons réglé tous les loyers sans faute et nous n'avons causé de dégradations dans l'appartement.

Nous avons eu un désaccord avec notre bailleur concernant notre EDL de sortie et les retenues sur dépôt de garantie.

Après demande de résiliation de bail avec Agence, mais avant EDL de sortie, la propriétaire nous contacte car elle veut visiter l'appartement en vue de travaux qu'elle pensait faire après notre départ. Elle nous a harcelé pour venir visiter avant EDL de sortie avec un "artisan peintre".

Le week-end précédant l'EDL je le passe entier dédié au nettoyage complet de l'appartement, rebouchage des trous, nettoyage des joints, vitres, sorties de ventilation...

L'EDL de sortie avait été fait avec l'agence, sur tablette électronique. L'Agent dit que le ménage n'a pas été fait dans la cuisine et qu'il faut faire venir un service de nettoyage. Je suise en désaccord et je riposte. Elle n'est capable que de me montrer la poussière qui restait à l'intérieur des prises électriques.

A la fin de l'EDL de sortie, je demande de relire l'EDL, mais elle me dit qu'il n'est pas possible de le visualiser et que je le recevrai plus tard par mail, après remise des clefs.

Je le reçoit deux heures après, avec ma signature apposée à la fin et un commentaire général est ajouté: "ménage dans la cuisine non réalisé"

Nous avons exprimé notre désaccord par lettre AR.

A ce jour, passé le délai maximal de 2 mois pour recevoir le remboursement du dépôt de garantie (remboursement partiel, car différences entre l'EDL de sortie et d'entrée), nous n'avons toujours pas reçu de nouvelles de la part de notre Agence, ni justificatifs (devis, factures) pour retenir la totalité du dépôt de garantie.

Nous soupçonnons la propriétaire de vouloir utiliser cet argent pour financer ses travaux de peinture.

Elle nous avait dit qu'elle n'avait jamais fait de travaux depuis 18 ans dans cet appartement.

L'Agence nous a avoué que la propriétaire leur avait dit d'insister sur le ménage dans la cuisine (visitée avant notre weekend de nettoyage)

Que dois-je faire? Je pensais envoyer une lettre AR pour mise en demeure de nous restituer les justificatifs.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés